

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **18 octobre 2017**
Date d'affichage : **19 octobre 2017**

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre du mois d'octobre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Priest Bramefant.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à André DEMAY

Absents :

Roland GENESTIER
Jean-Claude MOLINIER

Secrétaire de séance : M. Daniel GORCE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 176 : ORGANISATION DU BUS DES MONTAGNES

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Le conseil départemental du Puy-de-Dôme nous a informés par courrier du 9 octobre 2017 (reçu le 12 octobre 2017) de l'organisation d'une visite au Salon Cap Séniors, le samedi 18 novembre 2017 dans le cadre de l'opération "Bus des Montagnes". Le prix du transport est fixé à 3 € l'aller-retour par personne. L'heure d'arrivée à la manifestation est prévue à 10 heures à Polydôme, à Clermont-Ferrand.

La communauté de communes et le conseil départemental se partagent le déficit du transport (ce dernier participe à hauteur de 25 %).

Considérant l'avis favorable de la commission Enfance-jeunesse Lecture publique - Culture - Action sociale lors de sa réunion du 17 octobre 2017,

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de compléter la délibération du 12 septembre 2017 (n°2017-152) avec la visite du Salon Cap Séniors, le samedi 18 novembre 2017.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 26/10/2017
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

